

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Design Industriel et de Produits	
Orientation	–	
Titre du module	Contextes du design I	
Code	1DI13	DDI303531F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 1	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module vise l'acquisition de connaissances générales en histoire de l'art, histoire de la photographie, histoire du cinéma et histoire du jeu vidéo (unités a, b, c, et d ci-dessous). Les étudiant·es ont ainsi la possibilité de se constituer un environnement référentiel qui s'articule autour des enjeux contemporains de leur discipline. Il a également pour objectif d'explorer les grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre époque et de questionner les pratiques professionnelles pour imaginer de nouvelles manières de créer, concevoir et produire (unité e ci-dessous). Il vise enfin l'acquisition de connaissances générales sur les matériaux et technologies spécifiques au design industriel (unité f ci-dessous). Il tend à développer le sens de l'observation des étudiants·es et leur capacité à rechercher l'information utile dans le cadre du développement d'un produit.
Contenu et formes d'enseignement	a) Histoire de l'art (5 cours de 2 périodes): introduction à l'art contemporain à travers une approche thématique ayant pour but de dégager les particularités des pratiques artistiques depuis les années 60 jusqu'à nos jours. Il s'agit en particulier d'aborder les questions spécifiques que pose l'art contemporain, depuis sa définition, les types de relations qu'il établit avec le·la spectateur·rice ou encore les liens qu'il noue avec sa propre histoire, en favorisant la présentation de démarches variées, autant au niveau des techniques que des problématiques. b) Histoire de la photographie (5 cours de 2 périodes): par une approche thématique, il s'agit d'interroger les usages artistiques de la photographie à différents moments de l'histoire et d'en dégager les spécificités esthétiques, politiques et théoriques. Des avants-gardes historiques à la photographie computationnelle, le cours propose de mettre en relation les usages courant de la photographie (photographie vernaculaire, publicité, réseaux sociaux, etc.) avec des pratiques artistiques, afin de saisir la relation complexe entre préoccupations sociétales, culture visuelle et production artistique. c) Histoire du cinéma (5 cours de 2 périodes): le semestre d'automne est centré sur des questions sociales et culturelles (classe, genre, race, etc.), et autour de la manière dont les oeuvres audiovisuelles peuvent construire, véhiculer des représentations et des discours sur la société, l'histoire, la politique. On y aborde les idées issues des études féministes, gender studies, postcoloniales, telles qu'elles peuvent marquer la création comme l'analyse des productions cinématographiques. d) Histoire du jeu vidéo (5 cours de 2 périodes): né dans les années 1950, le jeu vidéo est un médium encore jeune. Souvent associé à la culture de masse et au divertissement, c'est également un objet d'étude extrêmement riche. Ce cours propose donc de repenser l'expérience vidéoludique à travers l'introduction de son histoire, la définition de son lexique et de ses mécanismes, mais également l'analyse rigoureuse d'oeuvres et d'auteur·rices majeur·es, depuis les jeux Triple-A à la scène indépendante, des premières consoles à la réalité virtuelle. À l'aide d'une approche axée sur l'interdisciplinarité, des passerelles sont également dressées avec d'autres pratiques

	comme le cinéma ou l'art contemporain. e) Pratiques artistiques et imaginaires durables (6 cours de 2 périodes): le cours croise apports théoriques, outils méthodologiques, échanges et rencontres avec des professionnel·les autour de thématiques telles que les imaginaires durables, le numérique responsable, la production visuelle, le design durable ou encore l'écologie sonore. Il tient compte d'aspects liés à la communication et à la gestion de projet. Un cours transversal pour comprendre, questionner, expérimenter et surtout passer de la réflexion à l'action. f) Matériaux et technologies I (11 cours de 4 périodes): le cours traite des différents domaines tels que: papier et cartonnage, matériaux de construction, bois et dérivés du bois, céramique, verre, métaux, matières plastiques, textiles, techniques et systèmes d'assemblage, techniques de finition. Chacun des chapitres est illustré par la présentation de projets et d'objets existants afin d'assimiler la matière par comparaison. Le cours est complété par des visites d'entreprises spécialisées dans les domaines précités pour prendre conscience de l'environnement et de l'outil industriel. Il offre aussi parallèlement une initiation au dessin technique.		
Formes d'évaluation et de validation	Les cours transversaux a), b), c), d) et e) sont en option, et les étudiants·es en choisissent 3 parmi les 5 proposés. Un cours en relation directe avec le domaine de formation de l'étudiant·e reste cependant obligatoire. Les inscriptions sont organisées par le responsable de l'Unité de Théorie à la mi-semester. Le cours spécifique f) est quant à lui obligatoire. La présence aux cours est impérative pour accéder à l'évaluation, et les connaissances sont évaluées par des tests oraux et/ou écrits. S'agissant plus spécifiquement du cours e) l'évaluation prend la forme d'un travail réalisé en équipe, selon un médium défini chaque semestre. Elle invite l'étudiant·e à expliciter ses valeurs et à analyser la manière dont les transformations écologiques, économiques et sociales peuvent faire évoluer les pratiques professionnelles. Le travail s'appuie sur des recherches, des exemples concrets, des entretiens ou une mise en récit prospective. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur l'ensemble des notes attribuées.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Passage d'un test dans l'unité ou les unités insuffisantes ou réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e-s	a) Antonio Albanese b) Claus Gunti c) Mélanie Boissonneau et Mehdi Derfoufi d) Mélanie Courtinat e) Chrystel Dayer et intervenant·es externes f) Alexandre Gaillard		

Responsable module	Deodaat Tevaearai		
Descriptif validé le	8 septembre 2026	Par	Deodaat Tevaearai